

# BULLETIN MUNICIPAL

## JANVIER 2021

[www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)



Saint Pierre  
de Chartreuse



### CHERS CHARTROUSSINS,

Nous aurons vécu une année 2020 bien compliquée, avec cette crise sanitaire, qui se poursuit, aux dramatiques conséquences, sanitaires, économiques mais aussi sociales. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont œuvré ou œuvrent encore, sans relâche, pour nous accompagner dans cette épreuve : les médecins, les infirmières, les aidants, les bénévoles... Un grand MERCI à vous ! Il nous faut garder encore toute notre vigilance et appliquer les gestes barrière, pour réussir à stopper la diffusion du virus. Même si cela nous contraint, il en dépend la santé de nos proches et de nos anciens. En ce début d'année 2021, je souhaite toutefois, du fond du cœur, vous adresser un message d'optimisme. Cette crise est aussi l'occasion de nous interroger sur le sens de nos vies, sur les valeurs qui fondent notre existence : quel environnement, quelles activités, quelles relations humaines voulons-nous, pour nous et pour nos enfants ? En réponse, nous pouvons engager, si nous le souhaitons vraiment, cette transition sociale et écologique, nécessaire à l'avenir de notre société et aussi créatrice d'emplois. Dans notre village de Chartreuse, nous pouvons donner tout son sens au « bien vivre-ensemble ». Au sein du Conseil municipal, nous avons cette ambition, dans les projets que nous conduirons pendant ces six années, de réussir cette mutation.

Les défis sont nombreux, et nous avons d'ores et déjà commencé à les relever, avec vous : soutien social et écoute des jeunes, développement d'un tourisme 4 saisons qui fait écho à la beauté de la Chartreuse, animation d'un projet culturel pour tous, respect de l'environnement, maintien de l'agriculture et transition alimentaire, préservation de la qualité de l'eau et protection de nos ressources naturelles, rénovation et mise en valeur de notre patrimoine communal, amélioration de notre cadre de vie. Ensemble, nous voulons faire vivre notre territoire. Nous voulons rêver avec vous, apprécier et partager la magie de notre Chartreuse, « l'Émeraude des Alpes », comme l'appelait Stendhal. Nous porterons, avec conviction et fierté, notre vision d'avenir pour Saint-Pierre, village-station du cœur de Chartreuse, auprès des partenaires du territoire : Communauté de Communes, Parc naturel régional, Département, Région. Au nom de tout le Conseil municipal, je vous souhaite une heureuse année 2021, et que vous puissiez saisir, tout au long de cette nouvelle année, tous les petits bonheurs simples qui s'offrent à vous, avec vos familles et vos amis.

Stéphane GUSMEROLI,  
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse

## L'INFORMATION MUNICIPALE

Chaque mois, nous publions la « Lettre de Saint-Pierre de Chartreuse », pour vous informer sur les décisions prises en Conseil municipal et sur la mise en œuvre des projets. Nous y incluons également des informations sur l'intercommunalité, sur l'actualité, sur les événements, sur les actions associatives qui ont lieu dans le village. Vous pouvez recevoir cette lettre par email (en vous inscrivant sur le site internet de la mairie). Vous pouvez aussi venir récupérer un exemplaire papier directement à la mairie. Tous les exemplaires précédents sont disponibles sur le site internet ou consultables à l'accueil de la mairie. Date de publication : le samedi suivant le Conseil municipal du mois. Depuis ce mois de novembre, elle présente une nouvelle mise en page, plus agréable et lisible. Et dorénavant, vous pourrez participer aux concours de photos pour en illustrer les couvertures par des images qui mettent notre village en valeur. Des informations régulières sont aussi diffusées sur le site internet ou la page Facebook de la Commune, ou via notre mailing-list. Inscrivez-vous ! Des réunions publiques sont organisées périodiquement pour présenter les actions et les projets en cours.

## PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les élections municipales se sont tenues le 15 mars 2020 avec une forte participation des Chartroussins (77 %). Merci pour votre implication dans la vie de notre village. Le Conseil municipal, ainsi installé, se compose de 15 élus, qui ont les délégations suivantes :

**Stéphane GUSMEROLI** – Maire

**Cécile LASIO**, 1ère adjointe – Tourisme, hébergement, ski alpin

**Olivier JEANTET**, 2ème adjoint – Finances

**Dominique CABROL**, 3ème adjointe – Urbanisme, cimetières, adressage

**Rudi LECAT**, 4ème adjoint – Cadre de vie, voiries et sentiers, services techniques

**Fabienne BARRIS** – Communication, information

**Guy BECLE-BERLAND** – Culture/animations, lien avec les commerçants, SIVOM/ski nordique, Associations, eau, bâtiments

**Claire GARCIN-MARROU** – Affaires sociales

**Eric DAVIAUD** – Environnement, éclairage public, mobilité, énergie, gestion des déchets

**Fabienne SAUGE-MOLLARET** – École, jeunesse

**Bruno MONTAGNAT** – Forêt, agriculture, accompagnement services techniques

**Alain BIACHE** – Assainissement, réseau électrique et télécommunications

**Jeanne GERONDEAU** – Lien avec les hameaux

**Sylvie Brun** – Activités 4 saisons

**Yves GUERPILLON**

## ADOPTION DE PLANS-PROJETS MUNICIPAUX ANNUELS

Chaque année, des « plans-projets municipaux » seront adoptés par délibération, pour recenser les actions et projets à étudier et mener par les élus. Le 20 juillet 2020, le Conseil municipal validait son premier Plan-projet, composé de 87 actions ou projets. La liste exhaustive de ces projets est disponible sur le site internet de la mairie. Un nouveau Plan-projet sera voté début 2021, en même temps que l'adoption du budget prévisionnel.

## ECOUTE DES BESOINS ET PARTICIPATION CITOYENNE

Le Maire assure des permanences en mairie, tous les samedis matin entre 8h et 10h. Pour prendre rendez-vous, il vous faut contacter l'accueil de la mairie. Des « permanences sociales », menées par Claire Garcin-Marrou, Conseillère municipale en charge des affaires sociales, sont ouvertes à tous, de 8h30 à 10h, les samedis matins des semaines impaires : elles permettent d'être à l'écoute de vos besoins et de vous orienter pour trouver la résolution aux urgences exprimées.

Un Conseil des jeunes, renouvelé chaque année, est constitué des jeunes du village entre 7 et 17 ans qui souhaitent s'investir à leur mesure pour le village, avec l'accompagnement du PAJ et d'habitants du village. De beaux projets sont en cours. Le confinement du printemps, les vacances puis le nouveau confinement n'ont pas permis au Conseil des jeunes de garder sa dynamique. Dès que possible, nous organiserons un après-midi jeux et crêpes dans le village afin que les jeunes puissent à nouveau se retrouver et partager de bons moments et des projets.

Des ateliers sont organisés pour travailler avec les habitants ou avec les Associations sur des sujets particuliers. Les plus récents ont permis d'échanger sur la gestion des déchets, les solutions de minibus, les chantiers participatifs, l'aide à domicile, les actions culturelles, la sécurité des routes de La Diat, le projet touristique et la station de ski. Les habitants qui le souhaitent peuvent organiser des réunions de hameaux ou désigner des correspondants de hameaux. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Jeanne Gerondeau.

Plusieurs chantiers participatifs se sont tenus cette année, pilotés par Jeanne Gerondeau : remise en état d'un terrain route Col de Coq, remise en service d'un chemin communal aux Epallets / Michons, fabrication de bancs et tables de pique-nique, remise en état des pistes de VTT et du parcours de Bikepark à La Diat, protection de la source de Bellefond, traçage de chemins équestres à travers la Chartreuse et réalisation de 6 parkings chevaux. D'autres chantiers ont été pilotés par des élus, des associations ou des habitants : fabrication et distribution de masques, affouage, actions périscolaires, aménagement de la salle St Michel, comité d'animation ... Un formidable moteur de solidarité est en marche sur notre commune qui promet de belles perspectives ... Merci à tous pour votre implication dans la vie de notre village !

### La vie communale pendant le confinement

Des informations concernant la crise sanitaire actuelle sont régulièrement mises à jour sur le site internet de la Mairie, sur une page intitulée "Covid-19". Les professionnels de santé restent disponibles auprès des Chartroussins pour accompagner et prendre en charge les personnes malades. Un grand merci à eux pour leur présence permanente et leur disponibilité ! Nous vous invitons à rester très vigilants et à bien continuer d'appliquer les gestes barrières, surtout en cette période de fêtes de fin d'année, pour vous protéger, vous et vos proches.

### Les animations cet été 2020

La Covid-19 a fortement impacté le programme d'animations de l'été. La plupart des fêtes prévues en juin et juillet ont dû être annulées comme partout en France. Certaines manifestations ont toutefois pu être maintenues, dans le respect strict des consignes sanitaires en vigueur : le traditionnel marché de la laine, deux concours de chevaux comtois, la fête des artisans des 15/16 août, les Endimanchés. Merci aux organisateurs qui ont tenu à maintenir ces moments simples de « vivre-ensemble », si importants dans ces temps tourmentés.

### Amélioration du cadre de vie

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, de nombreux travaux ont été réalisés en 2020 : réfection des routes (grâce aussi à des subventions du Département de l'Isère et de l'État) et des pistes forestières communales, curage des fossés et drainage des eaux pluviales, réparation et entretien des bâtiments, etc. Cet entretien constant se poursuivra en 2021 et de nombreux points identifiés seront restaurés. L'équipe technique municipale, sollicitée en permanence pour répondre et œuvrer sur des tâches très diverses, veille en permanence pour le bien-être des Chartroussins. La Commune a déposé, auprès de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN), une candidature à la labélisation « Village étoilé » afin de

### L'opération de fabrication et distribution de masques

Au printemps 2020, s'est montée en Chartreuse toute une filière artisanale de fabrication de masques textiles, à l'initiative d'habitants du territoire. Elle a impliqué de nombreux acteurs : des couturières, la société Ultime Sport et Benoît Laval, la Mairie, les médecins du village, la pharmacie, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et le Département de l'Isère. Merci pour cette belle action de solidarité !

valoriser la politique d'éclairage public communale mise en œuvre depuis 3 ans, qui réduit les consommations électriques et respecte mieux la nature. Nous espérons recevoir ce label pour début 2021.

Dans le cadre de la remise en état du site de la Diat, la Commune a réalisé la réfection complète du bassin de la piscine municipale et de son étanchéité, pour un montant de près de 85 000 € HT. Pour ce projet, nous avons bénéficié de subventions de l'État, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Isère. Ces travaux permettront de pérenniser cet équipement devenu très vétuste, d'améliorer le confort des visiteurs et de réduire les coûts annuels d'entretien et les consommations d'eau et d'électricité.

### Projets équestres en Chartreuse

Le projet de développement de la pratique équestre en Chartreuse continue son chemin, sous le pilotage déterminé de Jeanne Gerondeau. Le Parc naturel régional de Chartreuse doit maintenant saisir les tracés informatisés des itinéraires. Le projet bénéficie du soutien du Département de l'Isère. Les élus des Communes voisines soutiennent ce projet et souhaitent entrer dans la dynamique. Nous nous efforçons de respecter au plus près notre calendrier malgré les confinements successifs, pour que, dès l'été prochain, les prestataires puissent intervenir pour le traçage et le balisage sur le terrain. Concernant les parkings chevaux, ont pu être installés trois barres d'attache (à La Diat, à Saint-Hugues, aux Essarts) et 7 anneaux (sur le Plan de Ville, Place de la Mairie et à la Chapelle). Ces dispositifs seront complétés par de la signalétique et de quoi respecter la propreté des lieux.



### Accueil des campings-cars

Une aire payante d'accueil de camping-cars vient d'être réalisée par la société Camping Car Park, à l'arrière du Plan de Ville, offrant aux visiteurs tous les services nécessaires (eau, électricité, vidange). Camping-Car Park versera chaque année à la Commune un loyer de 2650 euros. Camping-car Park sera aussi chargé de collecter la taxe de séjour. La création de cette aire de camping-cars va impulser des initiatives et nous inviter à réfléchir à l'échelle du territoire « Cœur de Chartreuse » à une politique globale d'accueil des campings-caristes. Nous avons en effet tout à gagner en accueillant sur notre territoire ces camping-caristes afin qu'ils y séjournent, y consomment et éventuellement, y reviennent...

## Gestion des déchets

En septembre 2020, un groupe de travail citoyen a été lancé pour réfléchir sur l'amélioration de la gestion des déchets sur la commune. 15 personnes se sont associées à la démarche et ont priorisé les 4 sujets suivants : retravailler les Points d'Apport Volontaire (points tri de la commune), trouver une solution pour les cartons bruns, faire plus de communication sur la bonne gestion des déchets et effectuer de la prévention dans le but de réduire les déchets de tout un chacun. Le confinement de novembre a ralenti la démarche mais les résultats concrets doivent aboutir sur ces sujets dès 2021. D'autres sujets comme la gestion des déchets verts, les incivilités récurrentes, l'enfouissement des containers sont des sujets qui seront traités dans la continuité.



## Eclairage public

Les tranches 1 et 2 de rénovation des installations d'éclairage public (déplacement, ajout et suppression de points lumineux) ont été finalisées en cette fin 2020. Elles ont concerné une grande partie du Bourg, La Diat, Saint-Hugues et Chemin du Grand Logis. L'extinction du centre-village et de Saint-Hugues est effective entre minuit et 5h, permettant des économies d'énergie. La tranche 3 de travaux aura lieu en 2021 et concernera les hameaux de la route du Mollard Bellet, La Coche et Patassière. Nous espérons enchaîner les investissements avec une tranche 4 pour finaliser les autres hameaux.

## Projet culturel communal

La Municipalité souhaite développer une politique culturelle affirmée, pour ses habitants et ses visiteurs, qui pourrait s'articuler autour de thèmes singuliers faisant écho aux richesses de notre territoire, croisant création artistique et patrimoine naturel, transition écologique, histoire locale, déconnexion et mystère. En associant pratique artistique et sensibilisation à l'environnement, en favorisant la création locale, l'apprentissage culturel, notamment par les jeunes, la Culture deviendrait accessible au plus grand nombre et ainsi vecteur de lien social, du vivre et faire-ensemble.

## Action sociale

Durant les permanences sociales 2020, un nombre certain de demandes ont été formulées par les citoyens et de nombreuses démarches ont été entreprises avec et par les citoyens qui en ont exprimé la nécessité : droits et accès aux aides sociales, aide aux personnes, soutien durant les passages de transition de vie, aide alimentaire, logement, transport, santé etc. Des liens ont été confirmés avec les Institutions et leurs services sociaux (Région, Département, etc.), avec des prestataires des services (fournisseurs, bailleurs sociaux etc.), avec des dynamiques spontanées du village (AMAP, équipe de la future maison médicale, initiatives solidaires privées etc.), parfois, en lien avec le CCAS de la Commune. 2021 sera l'année de la structuration de ces dynamiques pour permettre à la Commune de faire face aux besoins grandissants des suites Covid et de nous accompagner au mieux, ensemble, par le respect de nos différences, et une re-connaissance de notre « bien vivre-ensemble ».

## Projet de Maison de santé dans l'Ancienne Mairie

En concertation avec les professionnels de santé, les études du projet de Maison de santé pluriprofessionnelle se poursuivent. Ce projet s'installera au rez-de chaussée du bâtiment de l'ancienne mairie. Le Conseil municipal a validé le choix du maître d'œuvre de l'opération, à savoir le groupement ATELIER 21, piloté par l'architecte Philippe Michel-Mazan.

## Audit énergétique des bâtiments communaux

Afin de mieux connaître comment est utilisée l'énergie dans les bâtiments de l'ancienne Mairie, la Salle Saint Michel, le foyer de fond à Saint-Hugues, ainsi que l'école et la piscine, un audit énergétique, réalisé par une entreprise spécialisée, est en cours. Ce diagnostic sera complété par la définition de scénarios d'investissement sur ces bâtiments pour réaliser des économies d'énergie et pouvoir produire de l'énergie renouvelable. Cet audit sera accompagné d'ateliers pédagogiques avec les élèves et enseignants de l'école, le personnel de la mairie et les élus.

## Téléphonie mobile et antennes 4G

Dans le cadre du projet New Deal Mobile de l'État, qui vise à mieux couvrir le territoire français en réseau 4G, la Commune doit trouver deux emplacements pour deux nouvelles antennes 4G. Après concertation avec les habitants lors d'une réunion publique, les antennes devraient être installées au bord de la route forestière du Coleau (au-dessus de la station de ski des Egaux) et au bord de la route forestière de la Coche. Ces deux ouvrages devraient voir le jour en 2021 et permettront de mieux capter le réseau mobile 4G sur le territoire de la commune.

## Adressage

Un plan précis d'adressage est en cours pour notre Commune de Saint-Pierre de Chartreuse. Merci à tous, hameau par hameau, de nous avoir fait part de vos suggestions de noms de voies. Ce plan d'adressage sera finalisé au premier semestre 2021 et donnera une adresse précise à chaque bâtiment (habitation, bâtiments communaux, commerces...).

### Rénovation des réseaux d'eau potable / assainissement

L'amélioration du dispositif d'assainissement des eaux usées de la Commune, qu'il s'agisse de la station d'épuration Porte de l'Enclos ou des canalisations, est un enjeu majeur sur le plan environnemental, pour limiter les pollutions de nos rivières. La Commune mène actuellement les études de solutions d'assainissement collectif pour les hameaux de Saint-Hugues, Les Egaux, Cherlieu et Brévardière. Pour Brévardière, la solution pourrait être la création d'un réseau de collecte et la connexion au réseau collectif d'assainissement existant : ce serait environ 65 à 80 Équivalent Habitant qui seraient connectés au réseau de collecte de la commune. Pour Cherlieu, il s'agirait de créer un réseau de collecte et créer une petite station locale de traitement des eaux usées pour 75 Équivalent Habitant. Par ailleurs, des investissements sont à l'étude actuellement, pour rénover le réseau d'eau potable de Mollard-Bellet / Brévardière et des Cottaves. Des demandes de subventions sont en cours pour tous ces projets auprès de l'Agence de l'Eau et du Département de l'Isère. L'obtention de ces subventions conditionnera la réalisation de ces opérations. Les contrats avec la SAUR arrivant à échéance fin 2021, le processus de renouvellement de l'exploitation de l'eau potable et de l'assainissement a été lancé. Cette démarche, longue et complexe, sera l'occasion de définir comment mieux gérer ces services environnementaux, stratégiques pour la population.

### Rivière sauvage et suppression de la décharge de Perquelin

Entre la route de Perquelin et le Guiers Mort, se situe une ancienne décharge. Dans le cadre du programme d'actions « Rivières sauvages », il est envisagé la suppression de cette décharge, pour enlever le maximum de déchets afin d'éviter leur dispersion dans le cours d'eau lors de crues. Le coût du projet est estimé à environ 89 000 €. Le Conseil municipal a décidé de soutenir ce projet de suppression de l'ancienne décharge de Perquelin, d'en assurer la maîtrise d'ouvrage si les subventions recherchées étaient bien accordées.

### Sécurisation des routes

Afin de sécuriser les déplacements, notamment piétons, sur les routes qui traversent le hameau de La Diat et jusqu'au Bourg, la Commune prévoit la réalisation de marquages routiers et de passages piétons, la mise en place de 4 alternats de circulation, la réduction de la vitesse à 30km/h. Il est envisagé de réaliser ces aménagements au printemps 2021. D'autres secteurs seront ensuite étudiés : Martinière, Saint-Hugues, Baffardière, etc.

### Évènement « Mémoires du village » - Acte I

En septembre 2021 dans le cadre des journées du patrimoine, un événement sera organisé par la Commune et des habitants, pour valoriser les aînés, transmettre l'histoire du village pour ne pas perdre le savoir, la vie d'antan et partager un moment festif intergénérationnel pour renforcer le lien entre les habitants. Pour partager et transmettre la mémoire de nos anciens, un travail de recensement de photographies ou vidéos des animations et événements du passé est en cours. Cette première édition, Acte I « Mémoire du village », permettra de faire revivre le passé dans les anecdotes, des témoignages, faire ressentir les sensations du passé, et ainsi redonner du corps à la mémoire du village dans un souci de transmission aux jeunes.

### Réhabilitation de l'Ancienne Mairie

Une étude est en cours pour définir le devenir du bâtiment et réussir sa rénovation. Plusieurs pistes sont évoquées : Création d'une maison de Santé (déjà lancée), mise en accessibilité et aménagement de la salle des fêtes en salle de spectacles, aménagement d'un espace culturel, création d'une Maison des associations, réalisation d'un ou deux logements, réhabilitation du bâtiment (isolation, toiture, électricité, etc), aménagement de l'ancienne cour d'école et des espaces arrières du bâtiment pour profiter des vues sur le grand paysage. Les interventions seront phasées, pour tenir compte des capacités techniques et financières.

### Maison du Parc de Chartreuse, Office de tourisme intercommunal et aménagement du Plan de Ville

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et le Parc naturel régional de Chartreuse déposeront tout début 2021 le permis de construire pour leur projet de bâtiment de Maison du Parc et d'Office de tourisme, qui sera réalisé sur le Plan de Ville. Des aménagements des espaces extérieurs seront réalisés par la Commune, en accompagnement de ce projet : création d'un parvis piéton, mise en sens unique de l'allée des commerces, mobiliers, organisation du stationnement.



### Restructuration de la station de ski

De nombreuses actions sont en cours par l'EPIC, afin de sécuriser et permettre l'ouverture de la station pour la saison 2020/2021. En parallèle, à l'échelle du territoire, avec les partenaires institutionnels et financiers et avec les socio-professionnels, un travail de restructuration de la station de ski alpin est engagé, pour réussir à maintenir et inclure l'offre ski dans une offre plus globale diversifiée et 4 saisons. Pour cela, il s'agira de réduire la dépendance au poids financier du ski, équilibrer financièrement l'exploitation de la station, anticiper les suites du télécabine actuel qui arrive en fin de vie (max 2025), valoriser un tourisme 4 saisons et mener une communication positive pour mettre en réseau une offre globale incluant l'offre neige. Une première réunion de travail s'est tenue le 24 novembre 2020 avec les socio-professionnels dans ce cadre.

### Rénovation de la Salle Saint-Michel à Saint-Hugues

Au cœur de Saint Hugues, il est prévu la réhabilitation de la Salle Saint-Michel, pour la reconvertir en « salle multi-activités 4 saisons » : accueil d'activités sportives 4 saisons, foyer de ski de fond/luge/raquettes et salle hors sac, salle de sports pour l'école, espace annexe au Musée Arcabas. Il est aussi prévu la rénovation de l'actuel gîte de groupe et la salle hors sac. Les travaux envisagés pour les deux bâtiments porteront sur l'isolation thermique, la mise aux normes électriques, l'accessibilité, la réfection de la toiture, l'extension des locaux pour le stockage des équipements « 4 saisons », le système de chauffage et la ventilation, la création d'une salle de bloc/escalade, gros oeuvre et second oeuvre.

### Développement touristique

Au regard de son importance pour notre territoire, deux vice-présidentes en charge du tourisme ont été désignées à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse : Laurette Botta (en charge de la promotion/communication/événements) et Cécile Lasio (en charge du développement touristique). La Communauté de Communes a réalisé en 2019/2020 l'étude d'un projet de développement touristique pour le Cœur de Chartreuse qui s'inscrit dans le projet de territoire. Six axes de travail y sont identifiés : restructurer et pérenniser la station de ski; développer l'offre d'hébergements; développer des sentiers adaptés aux pratiques actuelles (sentiers faciles, vélo, cheval, randonnée, trail, marche nordique, etc.) en mettant un accent particulier sur le développement de l'offre vélo, dans la continuité de la dynamique créée avec la nouvelle « voie verte »; construire la Maison du Parc/Office de tourisme intercommunal; innover; revoir la gouvernance.

Dans la continuité de cette vision, la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse a confié au groupement Alp'Evasion/Alp'études une mission visant à décliner localement ce projet : arrêter un positionnement touristique de Saint-Pierre au sein de la Destination Chartreuse et élaborer un plan d'actions opérationnel, sous la forme de fiches-actions, sur le secteur de « La Diat à La Scia ». Cette démarche associera les socio-professionnels, les élus communaux et les partenaires institutionnels (Parc naturel régional de Chartreuse, Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, EPIC Domaine skiable Cœur de Chartreuse, Département de l'Isère, Région Auvergne-Rhône Alpes, ...).

En septembre 2020, Saint-Pierre de Chartreuse a obtenu le renouvellement de son label de « Commune touristique » par le Préfet de l'Isère, pour une durée de cinq ans.

Yves GUERPILLON (SAINT PIERRE DE CHARTREUSE, Village 4 saisons, J'Y CROIS) :

*« Le Dauphiné Libéré du 27/07/20 relate les annonces du Président de la Communauté de Communes d'alors, Cédric Vial :*

*« autre dossier épineux et coûteux, celui de la Maison du Parc de Chartreuse; plus d'un million d'euros pour l'intercommunalité et demande de permis construire retirée. Ce qui repousse le projet d'au moins un an ». Ce délai d'une année doit permettre un large débat avec la population et pourquoi pas un référendum. En effet, la récente convention citoyenne pour le climat demande de limiter l'artificialisation des sols et de favoriser la rénovation des bâtiments. Il y a entre Saint-Pierre de Chartreuse et Saint-Hugues plus de 7000 m<sup>2</sup> de surface de bâtiments en déshérence. D'autre part, les terrains plats en montagne sont une richesse, il faut les préserver. Pour l'avenir de notre village station, nous devons créer des emplois en montagne permettant de fixer une partie de notre jeunesse, source de dynamisme pour la commune. Nous travaillons actuellement avec nos conseils professionnels à un projet été-hiver du domaine de la Scia. Nous pourrions vous en présenter les principaux axes dans quelques semaines. Dans les temps incertains que nous vivons, nous vous souhaitons de garder courage et foi en l'avenir.*

*Que tous nos vœux de santé et de bonheur vous accompagnent pour 2021.»*



TRAVAUX COMMUNAUX



Aire d'accueil de camping-cars



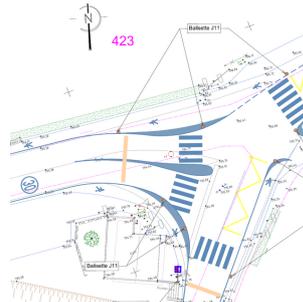
Eclairage du terrain multisports à la Diat



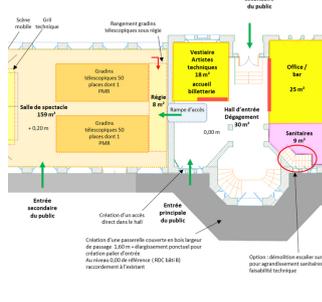
Un projet pour la salle St Michel, St Huges



Deux nouvelles antennes 4G en 2021



Projet de sécurisation des routes de La Diat



Vers un réaménagement de la salle des fêtes



Des masques "made in Chartreuse"



Protection de la source de Fontaine Noire



Les Endimanchés - édition 2020





## "J'AI BESOIN D'AIDE, JE RECHERCHE UNE PERSONNE AUTOUR DE CHEZ MOI"

Pour répondre aux besoins des chartroussins, durant cette période de crise sanitaire et pour rompre l'isolement.

### PORTAGE DES COURSES À DOMICILE

Saint-Pierre de Chartreuse

À vous qui avez besoin de service de portage de repas à domicile, sur la commune de Saint-Pierre de Chartreuse, merci de nous transmettre par écrit :

**Vos noms et contacts téléphoniques, le nombre de repas dont vous avez besoin et les jours correspondants, les périodes de l'année, les professionnels de bouche qui vous préparent le repas, le tarif que vous êtes prêts à régler pour le service de portage.** Nous dresserons ainsi la liste des besoins, et pourrons travailler à une proposition de service.

Réception des écrits à l'accueil de la Mairie ou par mail à : [social@saintpierredechartreuse.fr](mailto:social@saintpierredechartreuse.fr)

### LE CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU), QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le CESU est un dispositif de l'État, géré par l'Urssaf pour encourager les particuliers à déclarer leur salarié à domicile et leur faire bénéficier d'un allègement fiscal de 50 % du salaire versé (que vous soyez imposable ou non).

Le CESU facilite la rémunération de votre aide à domicile salarié, vous n'avez qu'à déclarer les heures et le salaire versé, Le CESU s'occupe d'établir la fiche de paie et de verser les cotisations aux différents organismes. Vous êtes dans la légalité et votre salarié bénéficie d'une protection sociale. Le CESU peut s'utiliser de façon ponctuelle ou régulière, à temps partiel ou à temps complet.

Plus d'infos sur [cesu.urssaf.fr](http://cesu.urssaf.fr)

### RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES AIDES

Après de vos mutuelles, vos assurances, vos caisses de retraite, du Département de l'Isère et de la Commune.

### CONTACTEZ LE CCAS

Claire GARCIN-MARROU : 06 76 06 72 25  
[social@saintpierredechartreuse.fr](mailto:social@saintpierredechartreuse.fr) - **LES SAMEDIS DES SEMAINES IMPAIRES**, accueil CCAS et permanence sociale de 8h30 à 10h sans rendez-vous dans la salle du Conseil.

### OFFRE D'EMPLOI ADMR

ADMR - Aide à Domicile en milieu Rural

Recherche sur votre commune une personne véhiculée, qui pourrait intervenir pour 80H /mois au minimum.

À ce jour, dans 13 foyers. Pour tout renseignement : 06 70 89 03 78 - [admrlap@feed38.admr.org](mailto:admrlap@feed38.admr.org)

### EN URGENCE MOMENTANÉMENT OU DE LONGUE DURÉE :

Vous avez besoin d'une aide à domicile ADMR ? Prenez contact au 04 76 06 44 14

Liste non exhaustive, et différente selon les professionnels : se renseigner !



Accompagnement au quotidien, pour tout public



Accompagnement des personnes en situation de handicap



Aide aux déplacements : rdv sociaux-médicaux, activités de loisirs, courses et repas



Soins d'hygiène et habillage



Tâches ménagères



Petits services : administratif, informatique...



Espaces verts, petits travaux extérieurs

### PRENEZ CONTACT POUR CONNAÎTRE LES DISPONIBILITÉS

**CHOUDHURY Florence** 07 52 61 19 58

**DUYCK Blandine** 06 12 35 53 73

**DUMONT-GIRARD Christophe** 06 33 08 63 20

**FRAYSSE Marie Thérèse** 06 30 67 35 78

**LABORDERIE Cécile** 06 83 15 15 88

**MONTAGNAT Nathalie** 06 02 52 26 51

Si vous souhaitez faire partie de ces professionnels, rajoutez-vous à la liste en envoyant vos coordonnées à [social@saintpierredechartreuse.fr](mailto:social@saintpierredechartreuse.fr)